

Préparation d'eFinancialCareers au RGPD

(GDPR en anglais)

Règlement général sur la
protection des données :
nos responsabilités.



25 mai 18

Entrée en vigueur du RGPD

Mot de la direction sur la protection des données personnelles

Chez eFinancialCareers nous plaçons la protection des données personnelles au cœur de notre action. Nous accueillons positivement le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE dont l'objectif est de donner davantage de contrôle aux particuliers sur leurs données personnelles, tout en garantissant une plus grande transparence sur la façon dont ces informations sont utilisées.

Je vous invite à parcourir les informations ci-dessous et à revenir régulièrement sur cette page pour prendre connaissance des mises à jour concernant notre conformité au RGPD.



John Benson



La protection des données au cœur de nos actions

Nous sommes en train d'actualiser nos produits, services, méthodes de capture d'e-mails et de stockage des données, et de réviser notre politique pour nous assurer que nos services sont pleinement alignés sur le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Nous avons d'ailleurs mis en place une équipe chargée de garantir que nous continuons de protéger les données personnelles des clients et des professionnels qui utilisent nos services et d'identifier les changements nécessaires à apporter à notre activité.

Questions / Réponses sur le RGPD



Qu'est-ce que le RGPD ?

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est une réglementation de l'Union européenne qui entre en vigueur le 25 mai 2018. Elle remplace la Directive 95/46/EC relative à la protection des données personnelles. Elle vise à harmoniser les législations dans ce domaine en application en Europe, dans le but de protéger les citoyens européens, de leur donner les moyens de contrôler leurs données et de changer la manière dont les organisations de la région envisagent la protection des données personnelles.

Qui est concerné par le RGPD ?

En ce qui concerne eFinancialCareers, les personnes visées par le RGPD sont les citoyens européens dont les données personnelles sont collectées et utilisées dans le cadre de nos activités. Il s'agit notamment des candidats à la recherche d'un emploi qui se sont inscrits sur nos services, des employeurs actifs ou non, qui utilisent ou ont utilisé les services d'eFinancialCareers, d'employeurs potentiels qui n'ont pas utilisé nos services par le passé, mais pourraient le faire à l'avenir et de nos employés basés dans l'Union européenne.

Quels types d'information considère-t-on comme des « données personnelles » ?

Les « données personnelles » correspondent à toutes les informations relatives à une personne physique identifiée ou pouvant être identifiée par ces données (encore appelée « personne concernée »). Il peut s'agir d'identifiants personnels comme un nom, un lieu, de liens témoignant une présence en ligne, de coordonnées telles que des numéros de téléphone, des adresses e-mail ou des photos.

De quelle manière les entreprises doivent-elles communiquer avec les particuliers sur la protection de leurs données ?

Les organisations doivent veiller à utiliser un langage simple lorsqu'elles sollicitent l'accord pour collecter des données personnelles. Elles doivent être claires sur la manière dont elles utiliseront les informations et doivent comprendre que le silence ou l'absence d'activité ne vaut plus consentement.

Le RGPD exige de la part de toutes les organisations collectant des données personnelles qu'elles soient en mesure de démontrer la base juridique sur laquelle elles se fondent pour traiter ces données — qu'il s'agisse d'une nécessité contractuelle, d'un intérêt légitime ou lorsque le consentement en est la base — et ainsi apporter la preuve d'un consentement clair et positif pour traiter de cette donnée.

Quels sont les droits accordés aux particuliers par le RGPD ?

La plupart des droits énumérés ci-dessous sont déjà couverts par les législations en vigueur relatives à la protection des données personnelles et le RGPD insiste plus encore sur leur importance.

1. Le droit d'être informé
2. Le droit d'accès
3. Le droit de rectification
4. Le droit à l'oubli
5. Le droit de limiter le traitement
6. Le droit à la portabilité des données
7. Le droit d'opposition
8. Droits relatifs aux prises de décisions automatisées et au profilage

Pour plus d'information sur le RGPD, consultez le site <https://www.eugdpr.org/> ou le site du bureau du commissaire à l'information (Information Commissioner's Office) <https://ico.org.uk/>

Nous sommes prêts

Que faisons-nous pour préparer eFinancialCareers au RGPD ?

Conformément aux principes de transparence du RGPD, nous nous engageons sur les points suivants :

- Les informations sont communiquées de manière claire, compréhensible par les professionnels et les clients qui utilisent nos services,
- Nous démontrons clairement la manière dont nous collectons et stockons les données personnelles,
- Les données que nous détenons sont facilement accessibles au cas où il nous serait demandé de prouver que notre traitement des données est conforme au RGPD,
- Les professionnels qui créent un profil peuvent choisir de le rendre visible (consultable) pour qu'ils puissent être trouvés par des recruteurs dans notre base de données,
- Les professionnels comprennent ce à quoi ils consentent et la manière dont les données personnelles seront partagées lors de la capture d'adresses e-mail,
- Nous demandons à nos clients s'ils souhaitent s'abonner aux communications commerciales et newsletters,
- Quand nous enregistrons les informations relatives au consentement, nous sommes en mesure d'établir le moment où elles ont été enregistrées, pour quel type de communication et de stocker cette information efficacement.

En quoi consiste la politique de minimisation des données d'eFinancialCareers ?

Nous ne conserverons que les données personnelles nécessaires aux services proposés par eFinancialCareers. Les données personnelles qui ne sont pas indispensables seront soit anonymisées pour perdre leur caractère personnel, soit supprimées.

Quelle est la politique de rétention des données d'eFinancialCareers ?

Nous actualisons nos périodes de rétention des données. Lorsqu'elles arrivent au terme de la période voulue de rétention des données, les données sont soit supprimées soit rendues non personnelles par anonymisation. Les données personnelles des professionnels à la recherche d'un emploi qui se sont inscrits sur eFinancialCareers sont conservées cinq ans avant d'être supprimées. Les données personnelles des employeurs inscrits sur eFinancialCareers sont conservées dix ans, et nous nous efforçons de supprimer autant d'informations que possible tout en en conservant suffisamment pour répondre aux exigences légales, fiscales et d'audit.

Suite ...

Nous sommes prêts

De quelle manière les données personnelles sont-elles partagées par eFinancialCareers ?

Nous ne partagerons les données personnelles que si nous disposons des droits nécessaires pour le faire. Par exemple :

Professionnels et candidats

- Les profils relatifs aux CV des professionnels et des candidats qui contiennent les informations fournies à eFinancialCareers, notamment : leurs coordonnées, leur expérience professionnelle, leurs compétences, leurs références ou autres données relatives à l'emploi,
- Les profils relatifs aux CV des professionnels et des candidats visibles (consultables) dans notre CV-thèque (base de données),
- Lorsqu'un candidat/ professionnel postule à une offre d'emploi d'un des employeurs inscrits sur notre site,
- Si un candidat a donné son consentement pour recevoir du matériel promotionnel de tierces parties, l'information peut être transmise à des tiers fournisseurs de biens et services susceptibles, selon nous, de l'intéresser.

Employeurs et recruteurs

- Les informations contenues dans les offres d'emploi sont partagées avec les candidats potentiels,
- Les données des employeurs qui n'apparaissent pas dans l'offre d'emploi ne sont pas partagées. Elles ne sont utilisées qu'en interne.

Comment les données personnelles sont-elles protégées par eFinancialCareers ?

Nous avons mis en place des pare-feu sur nos bases de données et des contrôles d'accès. L'accès aux données est protégé par une combinaison de contrôles d'accès et de protections au niveau des couches réseau telles que l'authentification multiple, les procédures relatives au cycle de vie des identités utilisateur, les politiques concernant les mots de passe, la connexion et le suivi. La couche réseau comprend une combinaison de pare-feu matériels et de sécurité du cloud.

Comment puis-je vérifier l'état de mes données personnelles sur eFinancialCareers ?

Les candidats ont la possibilité de télécharger toutes les informations qu'eFinancialCareers dispose sur eux. Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : gdpr@efinancialcareers.com

Comment recueillons-nous les données des professionnels à eFinancialCareers/ Dice ?

Nous ne recueillons que les données des candidats qui s'inscrivent sur notre site et nous donnent ce faisant leur consentement pour l'utilisation de leurs données personnelles.

Quelles sont les implications du RGPD pour les professionnels ?

Préférences e-mail :

- Les utilisateurs en Europe doivent expressément consentir aux communications par e-mail d'eFinancialCareers, puisque par défaut ce consentement est refusé. Il convient de noter que le consentement aux communications par e-mail n'a jamais été obtenu à l'insu des utilisateurs ; conformément à nos meilleures pratiques, il leur a toujours été possible de ne pas consentir à ces communications en décochant la case correspondante.



Newsletter eFinancialCareers

Les dernières actualités emploi finance et analyses pour faire progresser votre carrière

E-mails provenant d'eFinancialCareers

Recevez les dernières offres d'emploi correspondant à votre profil ainsi que les nouveautés produits eFinancialCareers (fréquence d'envoi : occasionnellement)

E-mail sponsorisés

Les dernières offres d'emploi, événements et autres opportunités provenant de nos partenaires et des entreprises qui recrutent (fréquence d'envoi : occasionnellement)

- Les messages et e-mails générés automatiquement sont mis à jour régulièrement pour veiller à ce que les utilisateurs comprennent très clairement ce à quoi ils consentent, ce qu'il advient de leurs données personnelles et pour garantir que nous n'envoyons pas de propositions commerciales aux utilisateurs qui n'auraient pas donné leur consentement à d'autres communications.

Vos paramètres de confidentialité sont-ils à jour ?

Nous voulons nous assurer que vos paramètres de confidentialité sont à jour. Veuillez valider ou mettre à jour vos paramètres de confidentialité en utilisant les options ci-dessous :

Visible

Votre profil est visible : les recruteurs se connectant à la CV-thèque peuvent le consulter.

Visible mais anonyme

Votre profil est visible : les recruteurs se connectant à la CV-thèque peuvent le consulter. Cependant, vos coordonnées seront masquées.

Invisible

Votre profil n'est pas visible : les recruteurs ne le verront pas et vous ne recevrez donc pas de statistiques concernant le nombre de fois qu'il a été consulté.

[En savoir plus](#)

[Confirmer](#)

Profil visible (consultable) :

- En prévision de mai 2018, il sera demandé à tous les professionnels de la finance de donner leur consentement pour que leur profil soit visible (consultable) sur notre base de données.
- Par défaut, le profil des professionnels de la finance ne sera pas visible.
- Depuis septembre un message est affiché aux candidats qui se connectent leur précisant si leur profil est visible ou non sur notre base de données.

Suite ...

Quelles sont les implications du RGPD pour les professionnels ?



Candidatures :

Lorsqu'ils postulent à un emploi, il sera clairement demandé aux professionnels de la finance de consentir ou non au partage de leurs informations.



E-mails sponsorisés :

Les e-mails sponsorisés et les alertes (par e-mail) ont toujours fait l'objet d'un consentement explicite de l'utilisateur et en tant que tels ces services sont conformes aux dispositions du RGPD.



Transparence :

- Nous avons donné la possibilité aux candidats de consulter et de télécharger toutes les informations qu'ils nous ont communiquées afin qu'ils disposent d'une vue claire et portable de leurs données.
- Nous enregistrons maintenant la date et l'heure de tout consentement donné sur notre site – qu'il s'agisse du consentement sur les communications par e-mail ou celui concernant la consultation publique de son profil dans notre base de données. Cela nous permet de prouver exactement à quel moment l'utilisateur a donné ou retiré son consentement aux communications par e-mail ou à la visibilité de son profil.
- eFinancialCareers a toujours offert la possibilité aux candidats de supprimer leur compte. De nouvelles options permettant de désactiver ou de supprimer complètement le compte seront proposées dès avril.


11313 offres d'emploi dans le monde p

Les c

Aperçu de votre profil

Jean Dupont
Consultant
 France
 jd@efinancialcareers.com
 Dernière mise à jour le 06, 2018

Informations générales	Expérience
Permis de travail Union européenne	Intitulé de votre poste actuel Consultant
Langues pratiquées Anglais britannique, Courant Français, Langue maternelle	2000 - 2009 MOA Paris, France
Disponibilité 2 mois de préavis	Chef de Projet 2017 - Jusqu'à présent BNP Paribas Paris, France
Etudes 2013 Baccalauréat Université de Waterloo	Consultant MOA 2014 - 2016 Société Générale
	Responsable Homologation Banque
	Années d'expérience 10-15 ans
	Secteur actuel Direction comptable (Comptabilité)

Qu'est-ce que cela signifie pour nos clients (employeurs / recruteurs) ?



- Tout d'abord, les clients doivent examiner leurs propres politiques et pratiques en matière de protection des données personnelles. Vous pouvez trouver davantage d'information ici <https://www.eugdpr.org/> ou sur le site du bureau du commissaire à l'information (Information Commissioner's Office) <https://ico.org.uk/>
- Afin de respecter nos obligations en matière de traitement des données, un rapport hebdomadaire sera adressé à nos clients, précisant les candidats ayant décidé de se retirer de notre base de données. Cela aidera les recruteurs à respecter leurs obligations d'identifier et de retirer ces mêmes candidats de leurs propres systèmes.
- Conformément à la politique de rétention des données révisée d'eFinancialCareers, les données des candidats seront dorénavant enregistrées pour cinq ans, à compter de leur dernière connexion sur notre plate-forme.
- Les clients ont maintenant la possibilité d'ajouter un lien vers leur propre politique de protection des données personnelles sur leurs annonces afin que les candidats puissent la consulter au moment de postuler. Nous recommandons à nos clients d'ajouter un questionnaire à leurs annonces pour vérifier que les candidats ont pris connaissance de ces politiques de protection des données personnelles avant de postuler à une offre.

- Nous prévoyons une mise à jour de nos politiques et procédures en matière de sécurité des données ainsi qu'un nouveau processus de remontée des informations en cas de faille quelconque.
- Les conditions d'utilisation d'eFinancialCareers seront actualisées.

Avantages du RGPD

- Un public et un vivier de candidats ayant délibérément choisi d'être contactés constituent de fait un public plus engagé.
- Les données disponibles sur les candidats sont absolument fiables et actualisées.
- Un marketing de recrutement personnalisé et plus efficace grâce à l'utilisation de centres de préférences e-mail.
- Une approche marketing centrée sur les données plus efficace qui contribue à envoyer des e-mails plus pertinents, personnalisés et opportuns aux candidats.